



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 10 janvier 2012

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.AG.2011.12.09

Réunion du 9 décembre 2011

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

AUXERRE (M. Claude LAGUILLAUMIE, mandat), BORDEAUX (M. Alain DEVESELEER, mandat), BREST (M. Michel GUYOT), CAEN (M. Jean-François FORTIN), EVIAN (M. Jean-Raymond LEGRAND, mandat), LILLE (M. Michel SEYDOUX), LYON (M. Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (M. Vincent LABRUNE), NANCY (Nicolas HOLVECK, mandat), NICE (Julien FOURNIER, mandat), RENNES (M. Vincent LABRUNE, mandat), SAINT-ETIENNE (M. Bernard CAIAZZO), SOCHAUX (M. Alexandre LACOMBE), TOULOUSE (M. Olivier SADRAN), VALENCIENNES (M. Jean-Raymond LEGRAND).

Clubs professionnels de Ligue 2

AMIENS (M. Philippe JAN, mandat), ANGERS (Olivier PICKEU, mandat), BASTIA (M. Bertrand DESPLAT, mandat) BOULOGNE (M. Jacques WATTEZ), CLERMONT (M. Jacques WATTEZ, mandat), GUINGAMP (M. Bertrand DESPLAT), ISTRES (M. Francis COLLADO), LAVAL (M. Philippe JAN), LE HAVRE (M. Jean-Pierre LOUVEL), LE MANS (M. Henri LEGARDA), LENS (M. Alexandre LACOMBE, mandat), METZ (M. Nicolas HOLVECK, mandat), NANTES (M. Waldemar KITA), REIMS (M. Jean-Pierre LOUVEL, mandat), TOURS (M. Frédéric SEBAG), TROYES (M. Francis BOUDIN, mandat).

Excusés AJACCIO, DIJON, LORIENT, MONTPELLIER, PARIS, ARLES-AVIGNON, CHATEAUROUX, MONACO, SEDAN

Assistent MM. Luc BRUDER, Saïd CHABANE, Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Pierre HUREAU, Philippe LEDUC, Noël LE GRAËT, Jacques LEVI, Vincent PONSOT, Pierre REPELLINI, VANNES (M. Michel JESTIN), Laurent VALLEE, Jean VERBEKE.

MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Stéphane DOR, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER, Jean-Guillaume WELGRYN.

Mmes Anne BONDU, Sarah PALLUEL, Julie HEBERT



Procès-verbal

Assemblée Générale

Les 29 clubs représentant 71 voix étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 11 h 40.

1. Adoption du précédent Procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte à l'unanimité le Procès-verbal de sa réunion du 30 septembre 2011.

2. Approbation des comptes de la LFP de l'exercice 2010 / 2011

L'Assemblée générale,

approuve les comptes de la LFP, présentés par M. Jean-Pierre DENIS, Trésorier Général après avoir entendu le rapport de M. Jacques LEVI, Commissaire aux comptes, sur le bilan et les comptes de la Ligue de Football Professionnel au titre de la saison 2010 / 2011,

Ces comptes sont marqués par une hausse de 12 M€ (+1,6%) du chiffre d'affaires qui s'élève à 772M€. Cette augmentation des produits d'exploitation correspond à la troisième année d'application des contrats audiovisuels signés pour 4 ans avec Canal+ et Orange pour les droits France et Canal + Events pour les droits internationaux, et par la reconnaissance du droit au pari sportif des ligues.

Le produit distribué aux clubs atteint le montant de 642,2 M€ en hausse de 14,5 M€.

Le prélèvement pour la taxe Buffet, au profit du sport amateur se monte à 36 M€, en augmentation de 0,7 M€.

Les engagements de solidarité envers le football amateur ont représenté un montant de 16,8 M€ au titre du protocole financier FFF/LFP pour 2010/2011.



Procès-verbal

Assemblée Générale

L'exercice 2010-2011 se solde par un résultat net positif de 715 830 € que l'Assemblée générale décide d'affecter au compte report à nouveau.

Enfin, l'Assemblée générale ratifie les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

3. Allocution du Président de la LFP

Oui, malgré la crise, le football français offre en 2011 un visage sérieux et séduisant à la fois.

Séduisant sur le plan sportif.

Tout d'abord la Ligue des Champions... On se souviendra longtemps du double exploit réussi par Lyon et par Marseille cette semaine. Pas de zéro pointé comme l'avaient annoncé certains avant même les coups d'envoi des matches mais au contraire deux performances exceptionnelles, 2 sur 3.

L'OL participera pour la neuvième fois d'affilée aux 8^{èmes} de finale.

On devrait s'enthousiasmer devant l'exploit de Lyon !

S'il avait été réussi par un grand club étranger, on aurait droit à tous les superlatifs : admirable, extraordinaire, épique, quel talent, quelle volonté !

Mais voilà, aujourd'hui c'est le poison du soupçon qui l'emporte.

Pourtant, l'Arjel et l'UEFA n'ont relevé aucune anomalie à ma connaissance.

Je ne peux pas tolérer que l'intégrité de Lyon et du football français soient ainsi mis en cause.

Je félicite personnellement l'OL et l'OM qui, je vous rassure, n'a pas non plus acheté son match à Dortmund !

Deux clubs français en 8^{èmes} de finale de la Ligue de Champions, c'est aussi bien que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne. Du coup, la France a repris cette semaine la 5^{ème} place à l'indice UEFA au Portugal et se classe même 4^{ème} au classement sur la saison.

En championnat, le spectacle est au rendez-vous.

Cela fait 27 ans qu'on n'avait pas autant marqué de buts en Ligue 1.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Depuis le début du championnat, il y a eu 419 buts, soit une moyenne de 2,62 par match. Cela nous place à égalité avec l'Espagne et nettement devant l'Italie.

Lors de la dernière journée par exemple, la Ligue 1 a été la plus prolifique parmi les grands championnats européens, avec 3,3 buts en moyenne par match. Ce total record de 33 buts par journée a déjà été atteint 3 fois cette saison.

Un visage séduisant sur le plan sportif et sérieux sur le plan financier.

Malgré un contexte économique particulièrement difficile pour le football professionnel français, les comptes des clubs pour la saison 2010-2011 sont encourageants puisque sur l'ensemble de nos 40 clubs, le déficit a été divisé par 2, moins 64 millions d'euros contre moins 130 millions.

En Ligue 1, l'amélioration est spectaculaire puisque le résultat net des clubs est passé de moins 114 millions d'euros à moins 46 millions d'euros.

Sans la suppression du Droit à l'Image Collective, la Ligue 1 aurait terminé la saison dernière pratiquement à l'équilibre !

Cette très nette amélioration provient notamment de la baisse des charges d'exploitation des clubs, avec une maîtrise de la masse salariale, laquelle diminue même de 15 millions d'euros !

Ces résultats, qui seront bientôt confirmés et détaillés dans le prochain rapport de la DNCG, sont à rapprocher de ceux des autres grands championnats européens.

Parmi le top 5, le football français sera sans doute celui qui obtiendra les meilleurs résultats financiers sachant que pour cette saison 2010/2011, la Juventus de Turin présente à elle seule un déficit de 43 millions d'euros, presque équivalent à celui de toute la Ligue 1, ou que le déficit de Manchester City est de 240 millions d'euros.

Nous pouvons aussi comparer le déficit du football français à celui du football européen, proche de 1,5 milliards d'euros.

De même, l'endettement des clubs français reste faible, 87 millions d'euros en Ligue 1 et 18 millions d'euros en Ligue 2.

Ces 115 millions d'euros au total sont à comparer, toujours pour cette saison 2010/2011, à l'endettement du football espagnol où quatre clubs, le Real, Barcelone, Valence et l'Athletico Madrid cumulent une dette de près de 2 milliards d'euros tandis que l'Angleterre approche les 4 milliards d'euros d'endettement.

Alors, me direz-vous, mais à quoi bon être vertueux tous seuls. Est-ce pour mourir en bonne santé ?



Procès-verbal

Assemblée Générale

Je me pose moi-même souvent cette question lorsque je vois les écarts de richesse s'accroître entre les grands clubs européens au détriment des clubs français, lorsque je constate que nos charges fiscales et sociales plombent notre compétitivité, que la répartition des bénéfices de la Champions League défavorise les clubs français, à résultat sportif égal, que les réformes demandées par les rapports Denis, Seguin, Besson sont soit annulées, soit remises en cause. Qu'il est difficile de construire un stade dans ce pays !

Mais après un instant de doute, la seule réponse valable qui s'impose à moi est la suivante : nous garderons notre bonne santé, et c'est pour cela que nous ne mourrons pas !

Ça ne sera pas le cas de tout le monde, surtout si la crise économique mondiale continue, voire s'aggrave, et que la récession s'installe en Europe. Alors il y aura des victimes, dans le football comme dans les autres secteurs économiques, et nous serons épargnés parce que nous aurons su rester rigoureux.

Ne nous laissons gagner ni par le laxisme, ni par le découragement. C'est nous qui sommes dans le vrai ! Les investisseurs étrangers, d'ailleurs, ne se trompent pas !

Pour autant, battons-nous ! Battons-nous sur le chantier des stades ainsi que celui des droits audiovisuels.

Sur le chantier des stades, le travail avance à un bon rythme. C'est ainsi que, hors Euro 2016, 2 stades ont été inaugurés cette année au Mans et à Valenciennes, tandis que le Grand Stade du Havre verra le jour en 2012.

Pour ce qui est de l'Euro 2016, il faut se désoler du forfait de Nancy en raison d'un problème local de montage financier. Cependant, si Nancy a renoncé à l'Euro, on peut espérer qu'une solution sera trouvée pour que le stade soit tout de même rénové. C'est en tous cas ce qu'il faut demander aux élus.

À Lille et à Nice, les travaux de construction sont en cours. A Lille, la livraison du stade est prévue pour juillet prochain. A Nice, elle aura lieu un an plus tard. Les travaux de rénovation sont en cours à Marseille et à Saint-Étienne. Dans ces deux stades, les travaux qui ont commencé cette année se termineront en juillet 2014.

À Lyon, à la suite des enquêtes publiques, la révision du Plan Local d'Urbanisme est attendue prochainement.

A Lens, la rénovation du stade Bollaert doit commencer en début d'année prochaine tandis qu'à Bordeaux et Toulouse les projets sont désormais finalisés.

Et battons-nous sur les droits audiovisuels.

Je veux d'abord saluer le travail de C'Foot et des équipes de Jean-Michel Roussier, Jean-Michel présent parmi nous ce matin : 330 000 téléspectateurs après seulement 3 semaines d'exploitation payante, c'est un résultat plus que satisfaisant.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Finalement, alors que nous pouvions craindre une situation de monopole sur ce marché des droits audiovisuels, le lancement de C FOOT et l'arrivée d'Al-Jazeera ont, heureusement, créé les conditions d'une concurrence véritable en France.

L'attribution des droits de la Ligue des Champions vient de montrer que l'environnement est en pleine évolution. Alors que les droits téléés sont en augmentation presque partout ailleurs en Europe, le football français n'a aucune raison d'accepter qu'il en soit autrement pour ce qui le concerne.

Le combat des droits est loin d'être terminé. Nous ne devons rien lâcher, vous pouvez compter sur moi. Je me battraï pour que le niveau des droits se maintienne afin que toute la filière du football professionnel mais aussi du football et du sport amateur soit préservée.

La séance est levée à 12h00

Le Président,
Frédéric THIRIEZ :

Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES